

Dossier de candidature Vente de patrimoine HLM

Date :

1^{er} DEMANDEUR

Mme M.

Nom :

Prénom (s) :

Adresse actuelle :

Code Postal : ____ Ville

Tél. domicile :

Tél. travail :

Tél. portable :

Courriel :

Date de naissance : __ / __ / ____

Lieu de Naissance :

Profession :

Type de contrat : CDI CDD Intérim

Date d'embauche :

Nom et commune de l'employeur :

.....

2^{ème} DEMANDEUR

Mme M.

Nom :

Prénom (s) :

Adresse actuelle :

Code Postal : ____ Ville

Tél. domicile :

Tél. travail :

Tél. portable :

Courriel :

Date de naissance : __ / __ / ____

Lieu de Naissance :

Profession :

Type de contrat : CDI CDD Intérim

Date d'embauche :

Nom et commune de l'employeur :

.....

Situation familiale: Célibataire Séparé(e) Union libre PACS

Divorcé (e) Veuf(ve) Marié(e) le à.....

Autres personnes destinées à occuper le logement

Nom	Prénom	Date de naissance	M/F	Parenté	Activité	Ressources mensuelles (€)

Vos ressources mensuelles :

	1 ^{er} DEMANDEUR	2 ^{ème} DEMANDEUR
Salaire net mensuel		
13e mois et prime		
Allocations familiales/Congé parental		
Pension ou retraite		
<u>Autres ressources</u>		
- pension alimentaire reçue		
- revenus locatifs		
- revenus chômage		
- revenus : <input type="checkbox"/> AAH <input type="checkbox"/> RSA		
- autres :		
TOTAL DES RESSOURCES MENSUELLES		

APPORT PERSONNEL ENVISAGÉ		
----------------------------------	--	--

Vos charges mensuelles :

Emprunts : ➤ Montant des échéances mensuelles : € € €

➤ Date de la dernière échéance : / /

Pension alimentaire à verser€

Autres dettes (à préciser)€

Votre logement actuel:

Location en secteur privé

Location en logement social (précisez le nom de l'organisme) :

Hébergement famille ou tiers

Propriétaire

Autre cas (précisez) :

Type de logement actuel : T1 T2 T3 T4 T5 T6

collectif individuel

Date d'entrée : __ / __ / ____

Montant mensuel :

- du loyer:€ - des charges :€

- des aides au logement perçues (APL ou Allocation Logement) :€



Type d'achat :

- Résidence principale
- Résidence secondaire
- Investissement locatif ou familial

Logement :

Commune :

AVEZ-VOUS DÉJÀ ACQUIS :

- Un logement auprès d'un organisme HLM (logement neuf en accession sociale ou logement ancien dans le cadre de la vente HLM : Oui Non
- Un logement locatif conventionné auprès d'une SEM ou de l'association foncière logement :
 - Oui Non
 - Si oui, avez-vous revendu ce bien dans le cadre :
 - d'une mobilité professionnelle impliquant un trajet de plus de soixante-dix kilomètres entre le nouveau lieu de travail et le logement ;
 - d'une inadaptabilité du logement suite au changement du nombre de personne habitant le logement ;
 - d'une séparation

La vente de logements locatifs appartenant à une société coopérative HLM est régie par le Code de la construction et de l'habitation.

Les modalités de traitement des offres reçues, l'ordre de priorité défini par l'article l443-11 alinéa III du CCH et le décret du 15 novembre 2019, sont consultables sur le site <https://legifrance.gouv.fr>

Extrait de l'article l443-11 alinéa III du CCH :

« Les logements vacants des organismes d'habitations à loyer modéré peuvent être vendus, dans l'ordre décroissant de priorité, à :

- À toute personne physique remplissant les conditions auxquelles doivent satisfaire les bénéficiaires des opérations d'accession à la propriété, mentionnées à l'article L. 443-1 du CCH, parmi lesquels l'ensemble des locataires de logements appartenant aux bailleurs sociaux disposant de patrimoine dans le département, ainsi que les gardiens d'immeuble qu'ils emploient sont prioritaires ;
- Une collectivité territoriale ou un groupement de collectivités territoriales ;
- Toute autre personne physique (sans plafond de ressources).



➤ PIÈCES A JOINDRE AU DOSSIER :

- Copie d'une pièce d'identité, pour chaque demandeur
- Copie des 3 derniers bulletins de salaires et justificatifs de ressources, pour chaque demandeur
- Copie des 3 dernières quittances de loyer ou avis de taxe foncières
- Le cas échéant, lieu et date de mariage ou de PACS, existence ou non d'un contrat de mariage, si oui copie de celui-ci
- Photocopie des 2 derniers avis d'imposition sur les revenus ou certificat de non-imposition concernant toutes les personnes devant habiter le logement
- Simulation de financement d'un organisme bancaire ou justificatif d'apport

NB : Ces documents sont indispensables à l'étude de votre demande. Tout dossier incomplet sera rejeté. D'autre part, toute inexactitude dans votre déclaration pourra entraîner l'annulation de votre dossier.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans la présente et m'engage à faire connaître au Logis Breton, dans le délai d'un mois, toute modification qui pourrait intervenir dans ma situation, le nombre de personnes vivant à mon foyer, mon adresse, mes ressources, mon lieu de travail, etc.

En signant ce document j'accepte la charte sur les données personnelles du Logis Breton.

Fait à : Le :

Signature(s) :

Merci de bien vouloir retourner votre dossier complet, accompagné de l'offre d'achat, avant la date publiée dans l'annonce

Par courrier électronique :

- À l'adresse générale du Logis Breton contact@lelogisbreton.fr
ou
- À Madame NIVAN jnivan@lelogisbreton.fr

Pour toute demande de renseignement complémentaire n'hésitez pas à prendre contact avec votre interlocuteur par mail ou téléphone.

Conformément à la législation en vigueur en France (Loi n° 78-017 du 6 janvier 1978 dite Loi Informatique et Libertés), et en Europe (Règlement UE 2016/679 du Parlement européen relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du Traitement des Données à caractère personnel et à la libre circulation de ces Données - RGPD), vous pouvez exercer à tout moment vos droits d'accès à vos données en contactant le Délégué à la Protection des Données (DPD) par mail à rgpd@lelogisbreton.fr ou par courrier à l'adresse : « LE LOGIS BRETON - DPO/RGPD - 58 Rue de la Terre Noire - 29334 QUIMPER CEDEX ».

Ce droit d'accès vous permet de consulter, modifier, supprimer ou limiter l'utilisation de certaines données si la base légale du traitement le permet.

Si vous estimez -après nous avoir contactés-, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Ces données seront conservées jusqu'à signature de l'acte authentique du logement concerné.

